Concours MP, session 2007 Épreuve écrite de grec ancien

Durée: 2 heures

Membre du jury : David-Artur Daix

Le sujet proposé cette année était un bref extrait (89 mots) du Contre Philon de Lysias (chapitres 31-32), auteur classique cité dans les manuels comme le meilleur représentant de l'art et de la langue des orateurs attiques.

Le passage ne présentait pas de difficultés syntaxiques majeures. Il comprenait d'abord un système hypothétique. L'apodose était au potentiel. Les deux protases étaient construites en parataxe (εἰ οὖτος μὲν..., ὑμεῖς δὲ...), opposant nettement deux situations incompatibles — la première, présentée comme avérée, à l'indicatif : « s'il est vrai que... » ; la seconde au potentiel, comme la principale — et dont la coexistence serait scandaleuse : comment Philon pourrait-il échapper à la censure du Conseil alors qu'il n'a jamais fait aucun cas de ses concitoyens ? Toutefois, même si le détail de la construction échappait aux candidats, une traduction littérale au fil du texte donnait une solution acceptable, pourvu qu'on opposât bien les deux hypothétiques. La phase suivante était plus facile. La causale qui la clôt a été plutôt bien comprise des candidats. En revanche, la relative initiale n'est bien traduite que dans une copie. Enfin, la dernière phrase du texte, plus longue, était composée de deux temporelles coordonnées et très faciles à construire et d'une principale un peu plus compliquée, mais qui réemployait des termes et des constructions rencontrés dans la deuxième phrase du texte, ce qui devait aider les candidats.

Les difficultés morphologiques étaient à peu près inexistantes : la langue et le vocabulaire étaient des plus courants.

Seuls trois candidats ont composé cette année, ce qui rend toute appréciation d'ensemble impossible à former.

Notons d'emblée que la meilleure copie est tout à fait excellente. Bien que comportant quelques petites fautes, elle traduit le texte de manière très satisfaisante. S'agissant d'un concours, nous lui avons donc attribué la note de 19/20.

Pour les deux autres copies, nettement moins réussies, nous avons appliqué un principe de notation « positive », voire généreuse. Relevant qu'un candidat avait saisi à peu près 20% du texte et le second un bon tiers, nous leur avons accordé respectivement les notes de 04/20 et 08/20. Dans la plus mauvaise copie, l'original ne se laisse pratiquement plus reconnaître. La traduction est un peu plus compréhensible dans l'autre version. Mais, dans l'ensemble, on note un défaut certain d'analyse syntaxique : ces deux candidats n'ont pas compris le texte, mais seulement des bribes, ce qui est décevant étant donné la longueur réduite du sujet, son caractère parfaitement classique et l'abondant « chapeau » qui en décrivait le contexte.

En conclusion, il convient donc d'insister encore une fois sur le fait que les textes proposés dans cette épreuve forment un tout cohérent, bien décrit par le titre qui leur est donné, et sont assez courts pour permettre en deux heures une analyse rigoureuse tant des formes que des phrases.